

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 24 novembre 2017

CAHENF(2017)PV1

Or. en anglais

Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF)

Rapport de réunion

2^e réunion (Strasbourg, 29-31 mars 2017)

Etabli par la Division des droits des enfants
Direction de la dignité humaine, de l'égalité et des valeurs du
sport

Introduction

1. Le Comité Ad hoc pour les droits de l'enfant (ci-après « CAHENF » ou « le Comité ») a tenu sa deuxième réunion à Strasbourg, du 29 au 31 mars 2017. La réunion était présidée par Mme Ina Verzivolli (Albanie). L'ordre du jour et l'ordre des travaux, tels qu'adoptés, ainsi que la liste des participants, figurent aux annexes I-II.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion par la chef du Service des droits des enfants et des valeurs du sport

2. Mme Elda Moreno, chef du Service des droits des enfants et des valeurs du sport, ouvre la réunion. Le Comité est informé des nouvelles modifications organisationnelles et de l'élargissement de l'équipe de la Division des politiques des droits des enfants, avec l'arrivée d'un expert national détaché et de cinq agents en charge de projets de coopération.

3. Le Comité remercie chaleureusement Mme Agnes von Maravic de sa contribution au programme de travail des droits de l'enfant et aux travaux du Comité en sa qualité de Secrétaire du CAHENF et lui adresse ses meilleurs vœux pour sa nouvelle fonction au sein du Conseil de l'Europe.

Décision :

Le CAHENF prend note de l'allocution d'ouverture.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

4. Le Comité adopte l'ordre du jour (voir annexe I).

Décision :

L'ordre du jour et l'ordre des travaux sont adoptés.

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption du rapport de la 1^e réunion (28-29 septembre 2016)

5. Le Comité adopte le rapport de la 1^e réunion.

Décision :

Le rapport de la 1^e réunion est adopté.

Point 4 de l'ordre du jour : Présentation des développements et défis récents dans les États membres

6. Les représentants des États membres et observateurs informent le CAHENF, au cours d'un tour de table, des récents développements survenus au niveau national dans le cadre de la Stratégie. Les membres échangent des informations sur la promotion de la stratégie au niveau national, les récentes réalisations dans ce domaine et les défis

actuels. Le texte intégral des présentations des États membres et observateurs, ainsi que des entités du Conseil de l'Europe, figure dans le document CAHENF (2017)1rev2.

7. Les deux réalisations les plus fréquemment mentionnées par les États membres sont les suivantes :
 - Une vie exempte de violence pour tous les enfants. 13 États membres au moins ont mis en œuvre ou modifié leur législation et stratégie relatives à la violence ou aux violences domestiques depuis la première réunion du CAHENF.
 - L'égalité des chances pour tous les enfants : 14 États membres ont mis en place une politique visant à améliorer la fourniture des services, les prestations disponibles pour les enfants et les familles, les mesures de lutte contre la discrimination et les services de participation et de réinsertion des enfants handicapés.
8. Parmi les questions soulevées les plus difficiles figurent :
 - Les migrations, notamment la fourniture d'une protection, d'une assistance et d'une aide aux enfants en déplacement, en particulier les enfants non accompagnés.
 - La protection des enfants à l'ère du numérique, avec les préoccupations en matière de sécurité et les problèmes liés au harcèlement.
 - Une vie exempte de violence pour tous les enfants : un certain nombre d'États observent les difficultés auxquelles se heurte actuellement la protection des enfants contre la violence et l'élaboration d'une législation à cet effet.
9. La Lettonie et la Serbie indiquent au Comité qu'elles ont procédé à la traduction de la stratégie dans leurs langues nationales.
10. Le CAHENF examine comment mener cet échange à l'avenir, de manière à permettre une discussion et un échange plus ciblés et à rationaliser les informations en se concentrant sur les priorités définies par la Stratégie. Les membres se félicitent de la possibilité de maintenir cet échange, tout en reconnaissant la nécessité de structurer davantage les débats. Ils proposent notamment d'examiner les questions par domaines prioritaires et de choisir les plus pertinentes.

Décisions :

Le CAHENF prend note des développements et défis récemment survenus dans les États membres et observateurs, notamment de la mise en œuvre des domaines prioritaires de la Stratégie, ainsi que des informations fournies par les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales participantes.

Le CAHENF note que l'ordre du jour devrait continuer à comporter un bref échange, avec des interventions axées sur les principaux développements.

Le CAHENF invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à renvoyer leur formulaire rempli au Secrétariat.

Point 5 de l'ordre du jour : Premier rapport d'activité sur la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant

11. Regina Jensdottir présente l'avant-projet du rapport d'activité établi par le Secrétariat sur la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant. Les membres se félicitent du projet de rapport et le jugent très descriptif et détaillé. Le Secrétariat apporte des éclaircissements au sujet de la question soulevée par la Finlande à propos de la coopération avec les autres comités du Conseil de l'Europe, en

particulier dans les secteurs de l'éducation et des médias, et informe les membres des projets actuels de préparation d'une plate-forme de dialogue avec le secteur privé, notamment pour les aspects du calendrier des droits de l'enfant.

12. La Bulgarie indique au Comité qu'elle accueille un événement Asie-Europe réunissant 60 pays en 2017, auquel chaque délégation participera avec un enfant, et qu'elle invitera les membres du CAHENF à y prendre part. Elle met également en avant les changements actuellement apportés au modèle de la participation des enfants, qui prévoit désormais une élection nationale des enfants au conseil national des enfants, dont la procédure débute en mars et s'achève en août.
13. L'Italie indique au Comité qu'elle a récemment procédé au lancement de l'outil CPAT. Elle précise que les autorités nationales ont signé un mémorandum d'accord (services de protection de l'enfance et enfants en prison) pour accompagner les personnes qui travaillent en prison et sont en contact avec des enfants.
14. L'Irlande évoque les consultations entreprises avec des enfants âgés de 2 à 6 ans et indique qu'un expert en participation des jeunes pourrait être présent lors d'une prochaine réunion pour faire part de cette expérience.

Décisions :

Le CAHENF :

- prend note du rapport d'activité sur la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant établi par le Secrétariat et du fait qu'une version abrégée sera soumise au Comité des Ministres en temps utile ;
- charge le Secrétariat de mettre régulièrement à jour le rapport et la liste des activités.

Point 6 de l'ordre du jour : Droits de l'enfant et garanties en matière de migration

15. Le Secrétariat fait le point pour le CAHENF sur les résultats de la première réunion du CAHENF-Garanties, qui a eu lieu les 2-3 février 2017, en particulier sur la préparation des projets d'études à soumettre à l'examen du CAHENF, sur les mesures et garanties proposées pour protéger les enfants non accompagnés et les autres enfants dans le cadre des migrations, ainsi que sur l'élaboration des projets de textes et documents de travail pertinents à cet égard à soumettre à l'examen du CAHENF.
16. La proposition de canevas pour la recommandation du Comité des Ministres sur la tutelle des enfants privés de protection parentale dans le contexte de la migration (CAHENF-Garanties(2017)4) est présentée pour accompagner l'examen, par le CAHENF, de la portée du projet de texte et des principes et mesures qui pourraient ou devraient y figurer.
17. Le Comité procède à un échange de vues sur la proposition de recommandation. À cette occasion, un certain nombre d'éléments d'orientation générale sont présentés pour la poursuite de l'élaboration du projet de canevas et de son contenu.
18. Le Danemark insiste sur le fait que la recommandation doit être le reflet des importantes différences que présentent les États membres, tout en adoptant une approche axée sur les droits de l'enfant. La Norvège souligne qu'il faut, pour permettre aux tuteurs de bien exercer leurs fonctions, réfléchir à leur formation continue en plus de leur formation

initiale, la question de la supervision professionnelle pouvant être libellée de manière plus exigeante dans la recommandation, et déterminer si ce point doit relever de la compétence de l'autorité de tutelle. La Grèce mentionne une recommandation de l'APCE de 2005, qui préconise l'harmonisation des législations nationales relatives à la tutelle judiciaire. La Fédération de Russie juge le préambule trop long et trop détaillé ; il convient de le raccourcir et de supprimer la mention des instruments et éléments d'orientations régionaux (directives UE). La Grèce souligne que le préambule doit rester une source d'inspiration et que les actes qui y sont mentionnés doivent être choisis en fonction de leur pertinence. La Belgique estime que le document doit mettre en lumière les éléments d'orientation élaborés par la FRA.

19. Les membres du CAHENF examinent s'il y a lieu de se pencher plus attentivement sur les définitions (par exemple des termes enfant, enfant non accompagné et enfant séparé) et leur ordre d'apparition. Ils ne parviennent pas à un consensus sur l'insertion des enfants déplacés à l'intérieur de leur pays dans le champ d'application du texte. Ils soulignent également que le texte devrait préciser à quelle catégorie d'enfants il s'applique et les situations qui entraînent la nomination d'un tuteur, qu'une distinction peut être établie entre le premier contact avec un tuteur et l'obligation légale de mise à disposition rapide d'un tuteur (y compris lorsqu'une personne affirme être mineure) et qu'un tuteur qui n'exerce pas ses fonctions de manière satisfaisante devrait être remplacé en temps utile. Plusieurs intervenants demandent que le texte précise s'il y a lieu de faire une distinction entre le rôle du tuteur et celui d'un travailleur social. Un membre considère que le contexte des migrations forcées et de la situation de crise des États membres doit transparaître dans le texte. Une autre délégation considère que la législation nationale pourrait prévoir qu'un enfant privé de protection parentale puisse être placé auprès de membres de sa famille et que cette situation pourrait être prise en compte. Certains font également remarquer que, dans certains cas, les parents peuvent être complices ou à l'origine de la traite dont est victime l'enfant.
20. Les participants jugent également nécessaire que le texte précise que les informations données aux enfants doivent être formulées dans une langue qu'ils comprennent. Plusieurs délégations insistent sur le fait que le texte ne doit pas donner l'impression que des enfants échappent au système de tutelle et qu'il convient de veiller concrètement à ce que cela ne soit pas le cas. L'un des moyens d'y parvenir pourrait être de prendre en considération la vulnérabilité particulière de l'enfant dans le contexte de la migration et un éventail complet de situations, en établissant une distinction en fonction du type de vulnérabilité et de l'intensité des besoins (situation d'urgence, orphelin, enfant victime de la traite). Un membre souligne que la notion de l'impartialité du tuteur (absence de conflit d'intérêts) doit figurer dans le texte. Pour ce qui est des qualifications des tuteurs, les membres proposent de ne pas fixer un seuil trop élevé pour permettre l'existence de tuteurs bénévoles et professionnels, d'énumérer les domaines de compétence ou les professions des tuteurs et d'encourager la prise en compte des retraités des services sociaux. L'Unicef évoque un récent document de travail de l'organisation, qui adresse une série de recommandations portant sur l'indépendance des institutions de tutelle, les modèles mixtes de tuteurs professionnels et bénévoles pour faire face aux situations de crise, la présence de médiateurs culturels au sein des équipes qui collaborent avec les tuteurs, ainsi que sur la formation, le suivi et les plaintes. Les membres examinent également le rôle de l'autorité de tutelle ; une délégation estime que cette dernière devrait uniquement assurer le contrôle de la nomination des tuteurs. S'agissant de la coopération entre les services, un membre juge indispensable d'envisager une coopération avec la société civile ; Missing Children mentionne son étude sur la coopération entre les services pour retrouver les enfants disparus, dont les rédacteurs pourraient s'inspirer. Missing Children insiste sur le fait que l'officialisation de cette coopération est importante. Plusieurs intervenants demandent que le texte traite des enfants disparus. Un observateur soulève la question de la rétention et considère que le

texte devrait mentionner dans son préambule que les enfants migrants et les enfants non accompagnés ne devraient pas être placés en rétention, les enfants privés de liberté ne bénéficiant pas de l'aide d'un tuteur.

21. Les participants conviennent que les membres et observateurs du CAHENF devront faire parvenir leurs observations écrites d'ici au 25 avril 2017.
22. Daja Wenke, consultante indépendante, présente au CAHENF les premières conclusions de l'enquête sur la détermination de l'âge qui a été diffusée auprès de tous les États membres. 30 réponses ont été reçues à ce jour, dont certaines récemment ; de ce fait, il reste encore à analyser ces éléments et à les insérer dans le projet de rapport « Détermination de l'âge : Politiques, procédures et pratiques des États membres du Conseil de l'Europe respectueuses des droits de l'enfant dans le cadre de la migration ». Les membres estiment qu'il pourrait être utile de prolonger le délai de réponse à cette enquête, afin d'élargir l'éventail des contributions.
23. Le Secrétariat présente la feuille de route de la finalisation des propositions de normes relatives à la détermination de l'âge et à la tutelle et prend note des prochaines dates fixées pour lui faire parvenir des observations sur les documents présentés à la réunion du CAHENF.

Décisions :

Le CAHENF :

- prend note du rapport de la présidente du CAHENF-Garanties ;
- entend un exposé sur les conclusions préliminaires de l'enquête sur la détermination de l'âge ;
- procède à un échange de vues sur la proposition de canevas d'une recommandation du Comité des Ministres sur la tutelle des enfants privés de protection parentale dans le contexte de la migration et donne des éléments d'orientation générale pour poursuivre l'élaboration du projet de canevas et de son contenu ;
- prend note des conclusions préliminaires du rapport établi par la consultante sur les politiques, procédures et pratiques de détermination de l'âge respectueuses des droits de l'enfant ;
- convient que les membres et observateurs du CAHENF devront soumettre leurs observations écrites conformément à la proposition de feuille de route.
- convient d'encourager les États qui n'ont pas encore répondu à l'enquête sur la détermination de l'âge de le faire rapidement, au plus tard fin avril, de manière à ce que leurs contributions puissent figurer dans la version définitive de cette étude.
- charge le Secrétariat d'entrer en contact avec les États afin de pourvoir le siège vacant au sein du CAHENF-Garanties et de réaffirmer l'engagement des membres qui n'ont pas pris part à la première réunion.

Point 7 de l'ordre du jour : Échange thématique sur « Les stratégies nationales pour la protection des enfants contre la violence : mise en œuvre des mécanismes et évaluation de l'efficacité »

24. Le CAHENF procède à son premier échange thématique sur la question de la mise en œuvre des mécanismes et l'évaluation de l'efficacité des stratégies nationales de protection des enfants contre la violence. La France, l'Italie et la Norvège présentent les actions menées et l'expérience acquise dans ce domaine par ces pays ; il est décidé de mettre leurs exposés à disposition.
25. Les interventions évoquent le rôle indéniable joué par le CAHENF dans la promotion de stratégies intégrées et l'aide dispensée aux États pour définir les indicateurs pertinents et recenser les lacunes à combler. Plusieurs interventions soulignent la valeur ajoutée de ces échanges et de la mise en commun de l'expérience acquise. Un pays demande si ces débats intégreront la mise en commun de l'expérience acquise dans la participation de la société civile à la planification d'un ensemble stratégique de mesures, l'élaboration de la stratégie et son évaluation. Plusieurs pays mentionnent l'action préventive menée dans le domaine de la violence à l'encontre des femmes et de la violence à l'encontre des enfants, ainsi que les mesures de lutte contre la pauvreté, et les moyens d'intégrer ces différentes actions dans les mesures stratégiques relatives à la violence à l'encontre des enfants. La question du suivi de la stratégie nationale est soulevée ; un pays souligne qu'à la suite d'une réforme récente, le service étatique de la protection de l'enfance assurera le suivi de sa mise en œuvre. Plusieurs pays indiquent que leurs stratégies ne sont pas totalement financées.
26. La présidente de la sous-commission sur les enfants mentionne un projet de la sous-commission qui porte sur les parlements et les droits sociaux visant à promouvoir les droits de l'enfant ; elle se dit prête à coopérer étroitement avec le CAHENF sur ces questions. Le représentant de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants fait part de ses réflexions sur la recommandation adressée par l'étude des Nations Unies sur la violence à propos des stratégies intégrées et de la suppression de la fragmentation des politiques, en faisant remarquer le manque de clarté survenu à différents niveaux. Il est indispensable d'adopter une approche stratégique pour assurer un lien avec les autres stratégies pertinentes ; ces stratégies doivent être suffisamment financées et prévoir des objectifs réalistes. Les conclusions d'une enquête réalisée en 2013 pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'étude des Nations Unies abordaient la question des stratégies nationales, jugées essentielles.

Décision :

Le CAHENF prend note des données d'expériences communiquées par la France, l'Italie et la Norvège, ainsi que des engagements pertinents et des questions examinées dans ce domaine au niveau mondial, tels que présentés par Mme Maud de Boer-Buquicchio, Rapporteur spécial des Nations unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, et du rôle de soutien que pourrait jouer le Conseil de l'Europe en la matière auprès des États membres.

Point 8 de l'ordre du jour : Informations sur d'autres activités et rapports pertinents du Conseil de l'Europe et suites à donner le cas échéant

27. L'ambassadeur Tomáš Boček, Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés, présente au CAHENF ses travaux récents et ses activités à venir. Il souligne que la protection des droits des enfants migrants et réfugiés est une priorité du Conseil de l'Europe et donne une vue d'ensemble des principales conclusions

de ses récentes missions d'étude en Italie et de son rapport thématique sur les enfants migrants et réfugiés. Il présente les grandes lignes de sa proposition de plan d'action, ainsi que les travaux du CAHENF qui figureront dans les activités proposées.

28. Le CAHENF entend l'exposé du secrétariat du Comité de Lanzarote sur les conclusions du rapport spécial « Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels ». Il souligne à ce propos que les États doivent tenir compte, à l'arrivée des enfants, de leurs traumatismes et de leur vécu, puisqu'ils ont subi des violences tout au long de leur périple, et vérifier soigneusement l'aptitude des professionnels en contact avec les enfants.

Assemblée parlementaire

29. Le CAHENF est informé de l'état la situation de la Recommandation 2092 (2016) de l'APCE, qui se réfère à la Résolution 2119 (2016) « Lutter contre l'hypersexualisation des enfants », laquelle invitait le CAHENF à concevoir des activités spécialement destinées à lutter contre l'hypersexualisation des enfants. Le Secrétariat du CAHENF rappelle qu'en février 2017, le Comité des Ministres avait, en réponse à la Recommandation 2092, déjà invité le CAHENF à tenir compte des recommandations de l'Assemblée. Le Secrétariat souligne la nécessité d'y réfléchir, ainsi que de déterminer comment et si le CAHENF doit prévoir des activités dans ce domaine.
30. Il est également indiqué que la Résolution 2139 (2016) de l'APCE, « Assurer l'accès aux soins de santé à tous les enfants en Europe », appelait les États membres à se conformer aux normes internationales et européennes pertinentes afin d'améliorer l'accessibilité des systèmes de santé pour tous les enfants.
31. Le Secrétariat et la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'Assemblée informent le CAHENF de l'état d'avancement de leur projet conjoint, la Campagne parlementaire pour mettre fin à la rétention d'enfants migrants (phase II), et notamment de l'organisation d'un séminaire de formation pilote sur le suivi des lieux dans lesquels les enfants sont privés de liberté par suite de procédures d'immigration (11-12 avril), qui aboutira à la finalisation d'un Guide à l'intention des parlementaires sur le suivi des lieux dans lesquels les enfants sont privés de liberté. Ils indiquent également que l'APCE et la Division des droits des enfants coopéreront et échangeront les conclusions de leurs travaux sur la détermination de l'âge, en mettant en lumière les pratiques compatibles avec les droits de l'enfant et en recensant les défaillances existantes.
32. Le CAHENF est également informé d'une récente visite de l'APCE en Suisse, qui avait pour but d'étudier les bonnes pratiques en matière d'accueil des enfants migrants non accompagnés, ainsi que du fait que, lors de la prochaine session parlementaire, une table ronde sera organisée avec les ONG pour échanger les bonnes pratiques dans ce domaine.

Informations sur les projets de coopération de la Division des droits des enfants

33. Le CAHENF est informé de l'étude sur les enfants handicapés et les médias numériques. Cette étude est réalisée par Gerison Lansdown, expert indépendant, et vise à aider le projet du Conseil de l'Europe à aborder une série de questions relatives à l'accès, l'inclusion et la protection des enfants handicapés dans l'environnement numérique, ainsi qu'à définir les incidences politiques pour les États membres.
34. Le CAHENF entend l'exposé de Mme Eva Pastrana, chef de l'Unité HELP, sur le stage de formation à une justice adaptée aux enfants, actuellement élaboré à l'intention des

professionnels de la justice en coopération avec la Division des droits des enfants, et qui devrait être lancé en 2017.

35. Le Secrétariat fait le point pour le CAHENF sur les progrès de l'Outil d'évaluation de la participation des enfants élaboré par le Conseil de l'Europe (appliqué sous forme de projet pilote en Bulgarie, Lettonie et Italie), ainsi que sur le projet de coopération mis en œuvre en Ukraine et en Géorgie pour prévenir et lutter contre la violence à l'égard des enfants. L'Italie remercie le CAHENF de l'aide reçue dans l'organisation de la participation des enfants et indique que toute la documentation réunie sera disponible en italien. La Suisse mentionne un outil d'évaluation élaboré à l'occasion d'une étude réalisée par le secteur de la jeunesse, dont il serait également utile de tenir compte.

Informations sur les travaux pertinents des autres secteurs

36. Les membres du CAHENF font le point sur leur participation à d'autres événements.
37. Le CAHENF est informé par un représentant du CDDH de la prochaine conférence qui aura lieu dans le cadre de la présidence tchèque du Comité des Ministres (Prague, 25-26 septembre 2017), à laquelle les membres du CAHENF seront invités et qui portera sur la détention des enfants et les solutions alternatives à la détention.

Décisions :

Le CAHENF

- prend note du rapport présenté par le Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés et des activités de suivi connexes ;
- prend note du rapport adopté par le Comité de Lanzarote et des recommandations pertinentes pour les travaux du CAHENF sur la protection des enfants dans le contexte de la migration ;
- prend note des activités de l'APCE, notamment des rapports, recommandations et résolutions récemment adoptés qui concernent ses travaux, ainsi que des recommandations adressées au CAHENF à cet égard ;
- prend note des activités pertinentes auxquelles les représentants du CAHENF ont participé, ainsi que des autres activités et projets pertinents sur les droits de l'enfant.

Point 9 de l'ordre du jour : Communication sur d'autres activités pertinentes au sein d'organisations internationales et d'ONG

38. SOS Villages d'Enfants présente au CAHENF les résultats de son projet « Formation des professionnels intervenant auprès d'enfants placés en institution », qui a abouti à la formation de plus de 881 professionnels de la prise en charge et à la réalisation duquel ont participé 137 enfants. Il est convenu de publier cet exposé en accès restreint sur le site internet.
39. Le CAHENF entend l'exposé de Defence for Children International sur les travaux menés au sujet du lancement, de l'achèvement et des suites à donner prévues de l'étude mondiale des Nations Unies sur les enfants privés de liberté.

Décision :

Le CAHENF prend note des initiatives pertinentes et de la coopération avec d'autres organisations internationales et ONG.

Point 10 de l'ordre du jour : Autonomisation, protection et soutien des enfants dans l'environnement numérique

40. La présidente fait le point à l'intention du Comité sur les résultats de la première réunion du CAHENF-IT, qu'elle a présidée. Mme Elizabeth Milovidov, consultante indépendante, présente les conclusions préliminaires de l'étude documentaire sur les opinions des enfants sur leurs droits dans l'environnement numérique.
41. Le Secrétariat et les consultants informent le CAHENF des travaux effectués pour l'élaboration d'un avant-projet de texte des lignes directrices. Le CAHENF procède à un échange de vues sur la portée, la structure et la teneur proposées du projet de recommandation sur des (titre provisoire) Lignes directrices visant à permettre, protéger et favoriser [l'accès des enfants à leurs droits sur internet en toute sécurité][l'accès des enfants à leurs droits dans l'environnement numérique] et examine son contenu, de manière à fournir au CAHENF-IT des éléments d'orientation et des commentaires clairs à cet égard.
42. Le Comité se félicite du projet de texte et plusieurs délégations se disent satisfaites du travail effectué, de la structure proposée et de l'approche globale adoptée pour traiter ces questions. Les interventions soulignent la nécessité de tenir compte de la place des enfants, envisagés comme des sujets actifs, ainsi que des situations dans lesquelles les enfants porteraient atteinte aux droits d'autrui (par exemple en cas de partage de contenu sans le consentement de la personne concernée). Une délégation souligne que le préambule est trop long et que plusieurs paragraphes pourraient être fusionnés ; elle demande la suppression de la mention de la Convention sur la cybercriminalité. Les autres principaux points abordés concernent la protection des données et la nécessité de tenir compte des implications, pour les États membres de l'UE, de la réglementation générale des données à cet égard. Plusieurs interventions demandent le renforcement de la partie consacrée à la protection. Les membres du CAHENF examinent la mention de « l'orientation sexuelle » dans la liste des motifs de non-discrimination ; comme une délégation s'oppose à cette mention, ils ne parviennent pas à un consensus unanime sur la question. Une délégation demande que soit mentionnée la question du discours de haine. S'agissant du titre provisoire de la recommandation, plusieurs membres du CAHENF indiquent qu'ils préfèrent le terme « environnement numérique » à celui d'internet. Une délégation propose la formule « promotion et protection des droits de l'enfant dans l'environnement numérique ». Les membres du CAHENF conviennent de fournir par écrit leurs observations particulières supplémentaires.
43. Le Secrétariat présente ses propositions visant à garantir la participation des enfants à l'élaboration des lignes directrices et invite les membres à envisager de procéder à des consultations au niveau national. Un calendrier est également présenté pour d'éventuelles consultations des représentants du secteur privé, avec l'aide des consultants qui participent aux autres événements réunissant le secteur privé.

Décisions :

Le CAHENF :

- prend note du rapport de la présidente, ainsi que des conclusions de l'étude documentaire sur les opinions des enfants sur leurs droits dans l'environnement numérique ;
- accueille favorablement la première version de l'avant-projet de recommandation pour des Lignes directrices visant à permettre, protéger et favoriser l'accès des enfants à leurs droits dans l'environnement numérique et procède à un échange de vues sur la portée, la structure et la teneur proposées en vue de fournir des éléments d'orientation et des observations au CAHENF-IT ;
- décide que les membres et les observateurs du CAHENF soumettront leurs commentaires par écrit au CAHENF-IT afin que ceux-ci soient intégrés à la version révisée du projet de lignes directrices, conformément à la proposition de feuille de route ;
- approuve la proposition d'approche visant à garantir la participation des enfants à l'élaboration des lignes directrices et invite les membres à envisager une consultation au niveau national ;
- approuve la proposition de feuille de route pour une consultation multipartite (secteur privé et autres acteurs concernés) et la mise à jour de la feuille de route de la procédure à suivre.

Point 11 de l'ordre du jour : Orientation thématique du CAHENF pour l'exercice biennal 2018-2019

44. Le CAHENF procède à un échange de vues sur les domaines d'orientation thématique pour le prochain biennium, en tenant compte des travaux actuellement en cours (dans le domaine des migrations et de l'environnement numérique) et de la nécessité de privilégier de nouveaux aspects, comme la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des enfants, mis en lumière par l'échange thématique, et d'associer les initiatives et les travaux avec le programme mondial et les Objectifs de développement durable. La présidente souligne également qu'il faudra prévoir le lancement d'événements lorsque les lignes directrices seront officiellement adoptées en 2018.

Décision :

Le CAHENF est informé des dernières informations sur les priorités pour l'exercice biennal 2018-2019 et invite le Secrétariat à le tenir régulièrement informé.

Points 12 et 13 de l'ordre du jour : Calendrier des événements et date et lieu de la troisième réunion du CAHENF

45. Le Secrétariat présente le calendrier actualisé des événements de 2017 auxquels les membres du CAHENF sont invités à contribuer et à faire rapport sur les résultats obtenus et les questions pertinentes pour les travaux du CAHENF. Les délégations du CAHENF demandent que la réunion plénière dure plus longtemps, car un ordre du jour réparti sur deux jours se révèle trop dense et ne permet pas un juste milieu pour aborder dans les meilleures conditions possibles des questions essentielles, tout en permettant l'échange d'informations entre les États et les autres acteurs.

Décision :

Le Comité prend note du calendrier des événements et du fait que la troisième réunion aura lieu du 22 au 24 novembre à Strasbourg.

Point 14 de l'ordre du jour : Questions diverses

46. Le Secrétariat informe le Comité du lancement de l'appel à candidatures pour la mise à disposition d'un fonctionnaire auprès de la Division des droits des enfants, qui participera à la planification et à la gestion des activités de mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2012-2015, dans le cadre du programme « Construire une Europe pour et avec les enfants ».

Décision :

Le CAHENF prend note des questions relatives aux effectifs et au budget, ainsi que de l'actuel appel à candidatures pour la mise à disposition d'un fonctionnaire auprès de la Division des droits des enfants.

Point 15 de l'ordre du jour : Adoption des décisions

Décision :

Le CAHENF adopte la liste de décisions.

Clôture de la réunion

Appendix I – ordre du jour final (CAHENF(2017)OJ1rev4)

Mercredi, 29 mars 2017 (9h30-18h00)	
1. Ouverture de la réunion <ul style="list-style-type: none"> - Allocution de bienvenue de Mme Elda Moreno, Chef du Service des droits des enfants et des valeurs du sport 	
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'ordre du jour et d'ordre des travaux - Projet d'ordre du jour annoté et d'ordre des travaux 	CAHENF(2017)OJ1REV3 CAHENF(2016)OJ1A1
3. Adoption du rapport de la première réunion des 28-29 septembre 2016 <ul style="list-style-type: none"> - Projet de rapport de la première réunion 	CAHENF(2016)PV1
4. Présentation des développements récents dans les Etats membres <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des réponses 	CAHENF(2017)1
5. Premier rapport d'activités sur la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> - Projet de rapport de mise en œuvre - Tableau des activités 	CAHENF(2017)2 CAHENF(2017)2 Add 1
6. Les droits de l'enfant et les garanties en matière de migration <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des résultats de la 1ère réunion du CAHENF-Safeguards - Proposition de canevas pour un projet de recommandation du Comité des Ministres sur la tutelle des enfants privés de protection parentale dans le contexte de la migration - Projet de rapport sur les politiques, procédures et pratiques de détermination de l'âge des Etats membres dans le contexte de la migration qui sont respectueuses des droits de l'enfant - Feuille de route pour la finalisation des propositions de normes sur la détermination de l'âge et sur la tutelle 	CAHENF-Safeguards(2017)PV1 CAHENF-Safeguards(2017)4 CAHENF-Safeguards(2017)5 CAHENF-Safeguards(2017)3rev1
Jeudi, 30 mars 2017 (9h30-18h00)	
7. Echange thématique sur "Les stratégies nationales pour la protection des enfants contre la violence : mise en œuvre des mécanismes et évaluation de l'efficacité"	

<ul style="list-style-type: none"> - Note du Secrétariat - Mettre fin à toutes les formes de violence contre les enfants avant 2030: la contribution du Conseil de l'Europe à l'Agenda 2030 et aux objectifs de développement durable (septembre 2016) 	<p>CAHENF(2017)3</p> <p>Note d'information</p>
<p>8. Information sur d'autres activités et rapports pertinents du Conseil de l'Europe et suites à donner, le cas échéant</p>	
<p><i>Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport thématique sur les enfants migrants et réfugiés - Rapport de la visite d'information en Italie (16-21 octobre 2016) 	<p>SG/INF (2017)13</p> <p>SG/INF(2017)8</p>
<p><i>Comité de Lanzarote</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport spécial : protection des enfants touchés par la crise des réfugiés de l'exploitation et des abus sexuels 	<p>T - ES(2016)17</p>
<p><i>Assemblée parlementaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'hypersexualisation des enfants : Recommandation 2092(2016) et Résolution 2119 (2016) de l'APCE - Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 2092(2016) - Assurer l'accès aux soins de santé à tous les enfants en Europe: Résolution 2139 (2016) de l'APCE - Campagne parlementaire pour mettre fin à la rétention d'enfants migrants : information sur les activités futures 	<p>Recommandation N°2092</p> <p>Résolution N°2119</p> <p>Doc. N°14265</p> <p>Résolution N°2139</p>
<p><i>Information sur les travaux pertinents d'autres secteurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation de représentants du CAHENF à d'autres événements 	<p>CAHENF(2017)4</p>
<p><i>Information sur des projets de coopération au sein de la Division des droits des enfants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants handicapés et les médias numériques : de l'importance de la recherche - Module de formation HELP sur un système de justice adapté aux enfants - Mise en œuvre de l'outil d'évaluation du Conseil de l'Europe de la participation des enfants (Bulgarie, Italie, Lettonie) - Combattre la violence contre les enfants (Ukraine, Géorgie) 	<p>CAHENF(2017)INF1</p> <p>Note conceptuelle</p>

9. Communication sur d'autres activités pertinentes au sein d'organisations internationales et d'ONG	
- Présentation par M Ronan Mangan, SOS Villages d'enfants du projet « Former les professionnels de la prise en charge alternative »	<u>Recommandations européennes pour développer une approche par les droits de l'enfant afin d'enrichir les pratiques des professionnels de la protection de l'enfance</u>
10. L'autonomisation, la protection et le soutien des enfants dans le monde numérique	
- Présentation des résultats de la 1ère réunion du CAHENF-IT	CAHENF-IT(2017)PV1
- Présentation des conclusions de l'étude documentaire sur les opinions des enfants sur leurs droits dans l'environnement numérique	
- Echange sur l'étendue, la structure et le contenu des lignes directrices	CAHENF-IT(2017)1rev1
- Proposition de Recommandation du Comité des Ministres à l'intention des Etats membres pour des lignes directrices détaillées pour permettre, protéger et favoriser l'accès des enfants à leurs droits sur internet en toute sécurité	CAHENF-IT(2017)1rev1 Add1
Vendredi, 31 mars 2017 (9h30-13h00)	
10 (suite) L'autonomisation, la protection et le soutien des enfants dans le monde numérique	
- Participation des enfants dans l'élaboration des lignes directrices	CAHENF-IT(2017)2rev1 CAHENF-IT(2017)2rev1 Add 1
- Pack de mise en œuvre pour la participation des enfants dans l'élaboration des lignes directrices	
- Proposition de feuille de route pour une consultation multipartite : secteur privé et autres acteurs concernés	CAHENF-IT(2017)3rev1
- Feuille de route pour la finalisation du projet de lignes directrices	CAHENF-IT(2017)5rev1
11 Orientation thématique du CAHENF pour l'exercice biennal 2018-2019	
- Mandat du CAHENF (2016-2017)	<u>CM(2015)171-final</u>
12 Calendrier des événements	CAHENF(2017)5
13 Dates et lieu de la 3^e réunion du CAHENF	
14 Questions diverses	

- Recrutement : appel à candidatures pour une mise à disposition (date limite : 28/04/2017)	Avis de vacance
15 Adoption des décisions	CAHENF(2017)LD1
16 Clôture de la réunion	

Appendix II – Liste des participants

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA/ALBANIE

Ms Ina Verzivolli
Director of the State Agency on Child Protection
Ministry of Social Welfare and Youth

ANDORRA/ANDORRE

Ms Rebeca Armengol *Apologised / excusée*
Psychologist
Social Affairs Department
Ministry of Social Affairs, Justice and Interior

Mr Jordi Olive Cadena
Head of the Department of Children and Adolescents
Ministry of Social Affairs, Justice and Interior

ARMENIA/ARMÉNIE

Mr Hrachya Palyan *Apologised / excusé*
Deputy Human Rights Defender

Mr Eduard Israyelyan
Head of the Child Rights Protection Unit of the RA Human Rights Defender's Office

Mr Zorhap Yeganyan *Apologised / excusé*
Adviser to Defender on Cooperation with Media of the RA Human Rights Defender's Office

AUSTRIA/AUTRICHE

Mr Ewald Filler
Ombudsman for Children and Youth
Federal Ministry of Family and Youth
Vienna

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Ms Jeyran Arif Rahmatullayeva
Head of the Department on the Issues of the Regional Family
and Children Support Centers
State Committee on Family, Women and Children Affairs of Azerbaijan Republic (SCFWCA)

BELGIUM/BELGIQUE

Ms Christel de Craim
Attaché
Service for criminal policy-juvenile affairs
Federal Government - Ministry of Justice

Mr Joost van Haelst_
Policy Advisor Children's Rights
Division for Youth - Department for Culture, Youth and Media
Flemish Government

Apologised / excusé

Mr Pierre-Yves Rosset
Juriste et formateur en droits de l'enfant
Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
French-speaking Community of Belgium

BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Mr Elmedin Muratbegović
Associate Professor, Faculty of Criminal Justice, Criminology and Security Studies
University of Sarajevo

BULGARIA/BULGARIE

Ms Ofeliya Kaneva
Chairperson
State Agency for Child Protection

CROATIA/CROATIE

Ms Margareta Mađerić
State Secretary
Ministry of Demography, Family, Youth and Social Policy

Apologised / excusée

CYPRUS/CHYPRE

Ms Leda Koursoumba
Commissioner for the Protection of Children's Rights

Apologised / excusée

CZECH REPUBLIC/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Petra Kalenská
Human Rights and Protection of Minorities Department
Office of the Government of the Czech Republic

DENMARK/DANEMARK

Ms Maria Schultz
Head of Section
Legal procedure and International affairs
Ministry of Social Affairs and the Interior

ESTONIA/ESTONIE

Ms Elise Nikonov
Chief Specialist
Department of Children and Families
Ministry of Social Affairs

FINLAND/FINLANDE

Ms Annika Juurikko (Head of Delegation)
Senior Officer
Ministry of Social Affairs and Health

Ms Satu Sistonen
Legal Officer
Unit for Human Rights Courts and Conventions
Legal Service
Ministry for Foreign Affairs

FRANCE

Mr Alexis Rinckenbach
Chef du Bureau des affaires européennes et internationales de la Direction Générale de la
Cohésion sociale
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
Ministère des Droits des Femmes

GEORGIA/GÉORGIE

Ms Maka Peradze
Head of Project Management Division
International Relations Department
Ministry of Internal Affairs

Apologised / excusée

Ms Tamari Mtchedlidze
Chief Specialist
International Treaties Unit
International Relations Department
Ministry of Internal Affairs

GERMANY/ALLEMAGNE

Mr Stefan Haddick
Head of Division 514 "Rights of the Child, Child Protection"
Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth

Apologised / excusé

Mr Jonas Kohl
Unit 514 "Rights of the Child, Child Protection"
Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth

Apologised / excusé

Ms Anna-Christina Seiferth
Division 503 - Youth and Media, Protection of Young Persons Act
Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth

GREECE/GRÈCE

Ms Panagiota Margaroni
Ministry of Labour, Social Security and Social Solidarity

Ms Maria-Andriani Kostopoulou
Lawyer
Ministry of Justice

HUNGARY/HONGRIE

Mr Árpád Mészáros J.D.
Head of Department
Ministry of Human Capacities
Department for EU Affairs and International Organisations

ICELAND/ISLANDE

Ms Gudridur Bolladottir
Legal Advisor
Ministry of Welfare

IRELAND/IRLANDE

Ms Lara Hynes
Principal Officer
Family Functioning and Children's Rights Policy Unit
Department of Children and Youth Affairs

ITALY/ITALIE

Mr Pietro Franzina *Apologised / excusé*
Associate Professor of International Law, Ferrara University
Representative of Ms Filomena Albano, Ombudsperson for the Rights of Children of Italy

Ms Alessandra Annoni
Associate Professor in International Law
University of Ferrara, Department of Law

Ms Cristiana Carletti
Professeur agrégée à l'Université de Roma Tre
experte sur les droits de l'homme et consultante au Comité interministériel sur les droits de l'homme

Ms Giorgia Dessi *Apologised / excusée*
Département pour les politiques familiales
Présidence du Conseil des Ministres

LATVIA/LETTONIE

Ms Līga Āboliņa
Director of Children and Family Policy Department
Ministry of Welfare

LIECHTENSTEIN

LITHUANIA/LITUANIE

Ms Dainora Bernackienė
Head of the Children Division
Family and Communities Department
Ministry of Social Security and Labour

LUXEMBOURG

M. Claude Janizzi *Apologised / excusé*
Maître en psychologie
Conseiller de direction première classe
Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Service des droits de
l'enfant / Service des relations internationales

MALTA/MALTE

Ms Carmen Buttigieg
Director
Department for Social Welfare Standards

REPUBLIC OF MOLDOVA/REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Corneliu Tarus,
Deputy Head, Directorate for Family Protection and the Rights of the Child Policies
Ministry of Labour, Social Protection and Family

MONACO

Ms Justine Ambrosini *Apologised / excusée*
Secrétaire des relations extérieures
Chef de section
Direction des Affaires Internationales
Département des Relations Extérieures
Ministère d'Etat

Ms Corinne Magail
Chargée de mission
Direction des Affaires Internationales
Ministère d'Etat

MONTENEGRO

Ms Blanka Radosevic-Marovic
General Director of Directorate for Improvement and Protection for Human Rights and
Freedom
Ministry of Human and Minority Rights

NETHERLANDS/PAYS-BAS

Ms Jolande Calkoen-Nauta
Juvenile Judge
District court of Zeeland West-Brabant

NORWAY/NORVEGE

Ms Elise Skarsaune
Senior Advisor
Section for Violence
Department of Upbringing
Norwegian Directorate for Children, Youth and Family Affairs

POLAND/POLOGNE

Ms Klara Wigier
Chief Specialist
Ministry of Family, Labour and Social Policy

Ms Katarzyna Napiórkowska
Head of Family Support, Foster Care and Adoption Unit
Family Policy Department
Ministry of Family, Labour and Social Policy

Apologised / excusé

PORTUGAL

Mme Odete Severino
Directrice du Service des Relations Internationales et de la Coopération
Cabinet de la Stratégie et de la Planification
Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Sécurité Sociale

ROMANIA/ROUMANIE

Ms Gabriela Coman
President of the National Authority for the Protection of
the Rights of the Child and Adoption

RUSSIAN FEDERATION/FEDERATION DE RUSSIE

Ms Olga Opanasenko
Expert
Ministry of Foreign Affairs

SAN MARINO/SAINT-MARIN

Ms Sylvie Bollini
First Secretary
Department of Foreign Affairs

Apologised / excusé

SERBIA/SERBIE

Ms Ivana Banković
Ministry of Labour, Employment, Veteran and Social Affairs

SLOVAK REPUBLIC/REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Janka Divincova
Director of Joint Secretariat of Committees
Ministry of Labour, Social Affairs and Family

Apologised / excusée

SLOVENIA/SLOVENIE

Ms Lea Javornik Novak
Secretary
Directorate for Family Affairs
Ministry of Labour, Family, Social Affairs and Equal Opportunities

Apologised / excusée

Mr Andrej Del Fabro
Director General
Directorate for Family
Ministry of Labour, Family, Social Affairs and Equal Opportunities

Apologised / excusé

Ms Ružica Boškić
Secretary
Ministry of Labour, Family, Social Affairs and Equal Opportunities

SPAIN/ESPAGNE

Mr Pablo Moreno Martínez
Head of Children's Social Programmes
Ministry of Health, Social Services and Equality

Apologised / excusé

Ms Maria Gracia Juste
focal point of the Council of Europe Network of Children's Rights
Ministry of Health, Social Services and Equality

Apologised / excusée

Ms Silvia Rodríguez Novoa
Head of the Department of Children's Affairs
Ministry of Health, Social Services and Equality

SWEDEN/SUEDE

Mr Henrik Ingrid
Head of Section
Division for Family and Social Services
Ministry of Health and Social Affairs

SWITZERLAND/SUISSE

M. Jean-Marie Bouverat
Affaires internationales
Secteur Organisations internationales
Office fédéral des assurances sociales

«THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA» / «L'EX-REPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACEDOINE»

TURKEY/TURQUIE

Mr İslam Emiroğlu
Deputy Director-General
General Directorate of Child Services
Ministry of Family and Social Policies

Apologised / excusé

Ms Zehra Tortop
Translator
General Directorate of Child Services
Department of Research-Development and Project
Foreign Relations Unit
Ministry of Family and Social Policies

Apologised / excusée

Mr Fikret Yaman
Social Worker
Ministry of Family and Social Policies

Apologised / excusé

UKRAINE/UKRAINE

Mr Kyrylo Dombrovskiy
Head of Sector for Housing and Property Rights Protection
Department of Protection of Children's Rights and Adoption
Ministry of Social Policy

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

PARTICIPANTS

Parliamentary Assembly of the Council of Europe / Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

Baroness Doreen Massey
Member of the House of Lords (United Kingdom)
Chairperson of the Sub-Committee on Children of the Parliamentary Assembly

**Committees or other bodies of the Council of Europe engaged in related work /
Comités ou autres organes du Conseil de l'Europe engagés dans des travaux
similaires**

***European Committee on Legal Co-operation (CDCJ) / Comité européen sur la
coopération juridique (CDCJ)***

Mr Francisco Javier Forcada Miranda
Representative of the CDCJ
Spain

***European Social Cohesion Platform / Plateforme européenne de cohésion sociale
(PECS)***

Ms Petia Moeva
Vice-Chair
Chief Expert
Department on Equal Opportunities and Antidiscrimination
Directorate on People with Disabilities, Equal Opportunities and Social Assistance
Ministry of Labour and Social Policy
Bulgaria

***Steering Committee for Human Rights Drafting Group on human rights and migration
(CDDH-MIG) / Groupe de rédaction du Comité directeur pour les droits de l'homme sur
les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG)***

Ms Ota Hlinomaz
Vice-Chair of CDDH-MIG
Ministry of Justice
Czech Republic

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENE

Ms Margaret Tuite
Commission coordinator for the rights of the child
Unit C1: Fundamental rights and rights of the child
Directorate-General Justice
European Commission

Apologised / excusée

Ms Ellen Gorris
Assistant Policy Officer
Rights of the Child
Directorate-General for Justice
Unit C2: Fundamental Rights Policy
European Commission

Ms Astrid Podsiadlowski
Head of Sector Rights of the Child
Equality and Citizens' Rights Department
European Union Agency for Fundamental Rights (FRA)

Apologised / excusée

OTHER INTERNATIONAL ORGANISATIONS / AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Office of the Special Representative of the Secretary-General on Violence against Children / Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants

Ms Marta Santos Pais *Apologised / excusée*
Special Representative of the United Nations Secretary-General on Violence against Children

Mr Manus de Barra
Child Protection Specialist

United Nations Special Rapporteur on the sale of children, child prostitution and child pornography / Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants

Ms Maud de Boer-Buquicchio, Special Rapporteur / Rapporteuse spéciale

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) / Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

M. Gert Westerveen
Representative / Représentant
Representation of the UNHCR to the European Institutions in Strasbourg / Représentation de l'UNHCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg

Ms Delphine Leneutre
Legal Associate / Associée juridique
Representation of the UNHCR to the European Institutions in Strasbourg / Représentation de l'UNHCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg

United Nations Children's Fund (UNICEF) / Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef)

Ms Michaela Bauer
Partnerships Manager
UNICEF Regional Office for Central and Eastern Europe and Commonwealth of Independent States (CEE/CIS), UNICEF Brussels Office

OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Holy See / Saint Siège

Mgr John Baptist Itaruma
Deputy Permanent Observer / Observateur permanent adjoint
Permanent Mission of Holy See to the Council of Europe /
Mission permanente du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe

Mexico/Mexique

Ms Lorena Alvarado Quezada
Deputy to the Permanent Observer of Mexico to the Council of Europe /
Adjointe à l'Observateur Permanent du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

United States of America/Etats Unis d'Amérique **Countries concerned with the Council of Europe policy towards neighbourhood** **regions / Pays concernés par la politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions** **voisines**

MOROCCO / MAROC

Mr Khalid Chrfi Alaoui
Chef de la Division de l'Enfance
DPFEPA
Ministère de la Solidarité, de la Femme,
de la Famille et du Développement Social

Apologised / Excusé

OBSERVERS / OBSERVATEURS

Children's Rights Information Network (CRIN) / Réseau d'information sur les droits **des enfants (CRIN)**

Ms Louise de Brisson
Francophone countries consultant / Consultante francophonie

Defence of Children International (DEI) / Défense des Enfants International (DEI)

Mr Benoît van Keirsbilck
Director / Président

Eurochild

Ms Mieke Schuurman
Expert

International Association of Youth and Family Judges and Magistrates / Association **Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF)**

M. Daniel Pical
Président de la Section Européenne

Missing Children Europe

Ms Federica Toscano
Focal Point on Missing Migrant Children

SOS Children's Villages / SOS Villages d'Enfants

Mr Ronan Mangan
EU Policy Advisor
EU Liaison Office
SOS Children's Villages International

EXPERTS

Ms Eva Lievens
Assistant Professor of Law and Technology
Faculty of Law
Ghent University
Belgium

Ms Sonia Livingstone
Professor
Department of Media and Communications
London School of Economics and Political Science
United Kingdom

Ms Elizabeth Milovidov
eSafety Consultant
Digital Parenting Consulting
France

Ms Rebecca O Donnell
Independent Expert
Belgium

Ms Daja Wenke
Independent Expert
Italy

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

F-67075 Strasbourg Cedex

Tél.: +33 3 88 41 20 00 ; Fax: + 33 3 88 41 27 81/82/83 ; E-mail: <http://www.coe.int>

Special Representative of the Secretary General on Migration and Refugees / Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés

Ambassador Tomáš BOČEK, Special Representative / Représentant spécial

Mr Stephanos STAVROS
Office of the Special Representative / Bureau du Représentant spécial

DGII – Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie

Ms Elda MORENO

Head of the Children's Rights and Sport Values Department / Chef du Service des droits des enfants et des valeurs du sport

Directorate of Human Dignity and Equality/Direction de la Dignité humaine et de l'égalité

Tel: +33 3 88 41 22 62 ; E-mail: elda.moreno@coe.int

Secretariat to the Ad hoc Committee for the Rights of the Child / Secrétariat du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant

Ms Regina JENSDOTTIR

Children's Rights Co-ordinator, Executive Secretary to the Ad hoc Committee for the Rights of the Child / Secrétaire exécutive du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant

Tel : +33 3 88 41 22 25 ; E-mail : regina.jensdottir@coe.int

Ms Livia STOICA BECHT

Secretary to the Ad hoc Committee for the Rights of the Child / Secrétaire du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant

Tel: +33 3 90 21 42 60; E-mail: livia.stoica@coe.int

Ms Jackie RENAUDIN-SIDDALL

Assistant / Assistante

Tel: +33 3 88 41 31 86; E-mail: jackie.renaudin-siddall@coe.int

Children's Rights Division / Division des droits des enfants

Ms Gioia SCAPPUCCI

Secretary to the Committee of the Parties to the Council of Europe Convention on the Protection of Children against Sexual Exploitation and Sexual Abuse (Lanzarote Committee) / Secrétaire du Comité des Parties de la Convention sur la Protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote)

Tel: +33 3 90 21 44 32; E-mail: gioia.scappucci@coe.int

Mr Mikaël POUTIERS

Administrator, Committee of the Parties to the Council of Europe Convention on the Protection of Children against Sexual Exploitation and Sexual Abuse (Lanzarote Committee) / Administrateur, Comité des Parties de la Convention sur la Protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote)

Tel: +33 3 90 21 50 45; E-mail: mikael.poutiers@coe.int

Ms Sonia PARAYRE

Programme Officer / Responsable de programme

Tel: +33 3 90 21 54 55; E-mail: sonia.parayre@coe.int

Mr John DORBER

Senior Project Assistant / Assistant de projet principal

Tel: +33 3 90 21 49 26; E-mail: john.dorber@coe.int

Ms Susie MORGAN

Principal Programme Assistant / Assistante de programme principale

Tel: +33 3 88 41 35 48; E-mail: susie.morgan@coe.int

Ms Eva MENICHETTI
Trainee / Stagiaire
Tel: +33 3 90 21 60 84; E-mail: eva.menichetti@coe.int

**Partial Agreement on the Council of Europe Development Bank /
Accord partiel de la Banque de développement du Conseil de l'Europe**

Ms Christiane SCHIMECK
Project Coordinator
Tel: +33 3 88 41 34 25; E-mail: christiane.schimeck@coe.int

**Office of the Special Representative of the Secretary General for Roma Issues /
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives
aux Roms**

Ms Chrisoula ARCOUDIS
Member of the Support Team of the Special Representative of the Secretary General for
Roma Issues
E-mail: chrisoula.arcoudis@coe.int

**DGI – Directorate General of Human Rights and Rule of Law / Direction générale des
Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit**

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Ms Anne-Sophie GANTCHOULA
Trainee
E-mail: anne-sophie.gantchoula@coe.int

Human Rights Policy and Co-operation Department

Ms Lilja GRETARSDOTTIR
Secretariat of the Drafting Group on human rights and migration (CDDH-MIG)
Secrétariat du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG)
Tel: +33 3 88 41 22 61; E-mail: lilja.gretarsdottir@coe.int

Ms Laurence LWOFF
Secretary of the Committee on Bioethics (DH-BIO) /
Secrétaire du Comité de Bioéthique (DH-BIO)
Tel: +33 3 88 41 22 68; E-mail: laurence.lwoff@coe.int

Apologised / excusée

**Secretariat of the Committee for the Prevention of Torture and Inhuman or Degrading
Treatment or Punishment (CPT) / Secrétariat du Comité pour la prévention de la
torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)**

Ms Dalia ZUKAUSKIENE
Administrative Officer
Tel: +33 3 90 21 55 26; E-mail: dalia.zukauskiene@coe.int

Office of the Commissioner for Human Rights / Bureau du Commissaire aux droits de l'homme

Ms Françoise KEMPF
Adviser / Conseillère
Tel: +33 3 90 21 49 66; E-mail: francoise.kempf@coe.int

Ms Cristina GENOVESE
Trainee / stagiaire
Tel: +33 3 90 21 4333; E-mail: cristina.genovese@coe.int

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Ms Elisabetta BASSU
Ms Clarissa WORSDALE
Ms Katia DI STEFANO